

PEP IAP 2025 - Test sélection

Durée du test : 2h

Le sujet comporte deux parties :

- Une première partie portant sur des questions de connaissances générales appelant un court développement et une rédaction synthétique - **10 points** (*à titre indicatif il est conseillé de consacrer 15 min à chacune des questions*)
- Une seconde partie rédactionnelle portant sur l'analyse de situation dans le rôle d'Ingénieur - **10 points**

Merci de ne rien écrire sur le sujet, il ne sera pas ramassé. Vous devez impérativement reporter le numéro des questions sur votre copie avant de répondre.

Partie 1 : Connaissances générales (10 points)

Dans cette partie, vous répondez à des questions en lien avec les 5 spécialités du corps des ingénieurs d'administrations parisiennes :

- Génie urbain, écologie urbaine et mobilité
- Santé publique et environnement
- Santé et sécurité au travail
- Paysage et urbanisme
- Systèmes d'information et numérique

1^{er} thème : Génie urbain, écologie urbaine et mobilité

En novembre 2024, la Ville de Paris a adopté le premier Plan Local d'Urbanisme (PLU) bioclimatique de France. A quels enjeux environnementaux entend-il répondre ?

Au sein de ce PLU, des orientations d'aménagement et de programmation expriment de manière qualitative les ambitions et la stratégie de la Ville de Paris en termes d'aménagement. Il vous est demandé d'en préciser au moins deux.

2nd thème : Santé publique et environnement

Avec le réchauffement climatique, les villes doivent faire face et s'adapter à des épisodes de canicule de plus en plus fréquents. Quels sont les risques pour la santé que posent ces épisodes de canicule ? Quelles catégories de population y sont les plus vulnérables ?

En quoi les activités humaines et l'urbanisation contribuent-elles à l'aggravation du réchauffement climatique ? Quelles en sont également les répercussions sur l'environnement ? Par quels aménagements et politiques publiques, la Ville de Paris agit pour réduire l'impact du réchauffement climatique sur le quotidien des parisiennes et des parisiens ?

3^{ème} thème : Santé et sécurité au travail

Face à un danger grave et imminent, tel que le risque d'agression, quels sont vos droits en tant qu'agents publics ? Qui devez-vous alerter en premier ? Quelles instances et/ou services sont appelés à intervenir en cas de signalement d'un tel danger ? Quel nom porte le registre dans lequel le signalement est inscrit ?

Quel dispositif permet aux agents victimes d'agressions d'être défendus devant les tribunaux judiciaires ?

Pour bénéficier d'une aide d'accompagnement ou d'un soutien pour faire face à une situation professionnelle difficile, à qui pouvez-vous vous adresser à la Ville ?

4^{ème} thème : Paysage et urbanisme

Pour lutter contre les îlots de chaleur urbains, les villes innovent en matière d'aménagement de l'espace public.

Quels dispositifs, d'abord mis en place dans les écoles et plus récemment dans les crèches, contribuent efficacement à cette lutte ? De quelle stratégie portée par la Ville découlent ces dispositifs ? Quelles sont les directions impliquées dans leur mise en œuvre ?

Citez d'autres exemples d'aménagement de l'espace public de nature à créer des îlots de fraîcheur.

5^{ème} thème : Systèmes d'information et numérique

Citez trois exemples de simplification ou de démarche d'accompagnement numérique mises en place par la Ville pour les parisiens ou les agents.

Qu'est-ce que l'infobésité numérique et comment s'en protéger ?

Partie 2 : Analyse de situation dans le rôle d'Ingénieur (10 points)

Thème : Conduite de projet

Dans cet exercice, il vous est demandé de vous placer dans l'hypothèse où, étant ingénieur d'administrations parisiennes, vous êtes responsable d'un service déconcentré tel que division territoriale de la propreté ou d'exploitation des jardins.

Un projet de réorganisation de votre direction amène à réimplanter votre service sur un autre site qu'il partagera avec d'autres services homologues. Ce rapprochement s'accompagnera de la mutualisation des fonctions supports, tels que l'accueil, le secrétariat, la comptabilité ou encore la gestion des ressources humaines.

En votre qualité d'encadrant, votre hiérarchie vous demande de mettre en place une conduite de projet appropriée pour assurer la continuité des activités de votre service et mobiliser les personnels concernés par cette réorganisation.

Partant de ces hypothèses et en vous appuyant sur votre capacité de projection, vous présentez les grandes étapes qui structureront la conduite de ce projet et aboutiront à la rédaction d'un plan d'actions.

Pour vous guider, voici quelques-uns des éléments devant apparaître dans votre présentation :

- Votre positionnement en tant que chef de projet au sein d'une ligne hiérarchique,
- Les phases préparatoires à la mise en œuvre d'un déménagement de service et l'évaluation des besoins,
- L'instance paritaire à consulter,
- Les modalités de la concertation avec vos agents,

- Les acteurs mobilisés de votre direction et d'autres directions,
- Les outils organisationnels ou techniques utilisés pour monter le projet

Questions bonus :

Quelles sont les clefs pour une prise de poste réussie ?

Quelles principales différences faites-vous entre les missions d'un ingénieur et celles qui sont les vôtres actuellement ?